# AU FIL DE LA SEMAINE

**ENVIRONNEMENT** À l'occasion de la Journée mondiale de la biodiversité, Engie Green, ses partenaires et acteurs concernés par les installations ont confirmé leur volonté d'allier énergie éolienne et protection de l'environnement.

# Énergie éolienne et biodiversité : l'heure du bilan

La région Grand Est compte 43 parcs éoliens et la Marne est fortement représentée avec 23 parcs et 173 mâts. Six années après le lancement d'une méthodologie des projets éoliens/mesures compensatoires aujourd'hui dupliquée hors Grand Est, une réunion organisée à Huiron a permis à Engie Green de rassembler les partenaires-acteurs de la préservation de l'environnement et de la biodiversité. Des notions capitales pour la survie des espèces et qui concernent chaque projet éolien, comme l'a rappelé Cédric Barbary, responsable du pôle biodiversité Engie Green. « *Tout projet éolien se crée avec le territoire. Les moyens d'études se sont fortement développés en 15 ans, de même que les actions liées à la préservation de l'environnement. Aujourd'hui, on évite les zones à enjeux écologiques, les zones humides. On prend en compte les flux migratoires, on n'effectue pas de travaux lourds pendant la phase de nidification. Un projet mettra 8 à 10 ans pour se finaliser, chaque zone d'installation fera l'objet d'une centaine de suivis par an* ».

Crédit : DR

Des haies et « *bandes bouchons* » ont été plantées.

Jacky Desbrosse, président de la Fédération départementale des chasseurs de la Marne et de la Fédération régionale des chasseurs du Grand Est, a rappelé que les thèmes de l'énergie et de l'environnement sont « *toujours abordés par les chasseurs lors de leurs interventions, dans un cadre périscolaire ou extrascolaire, pour tous les publics* ». Concernant la promotion des énergies renouvelables via l'éolien, Jacky Desbrosse était clair : « *nous devions accompagner la démarche et non pas la rejeter brutalement. Notre lien est fort avec le monde rural. Nous sommes dans une logique de continuité et de suivi. Il faut s'impliquer et capitaliser. Nous avons un rôle majeur dans le développement du territoire, notamment sur ce secteur du Vitryat. Il est vrai qu'avec l'installation des éoliennes, il peut y avoir un risque d'atteinte à l'environnement et la faune. C'est pourquoi la fédération des chasseurs fait des propositions (zones enherbées, haies…)* ».

## 14 000 arbres et arbustes

Sur le territoire du Grand Est, 67 actions écologiques ont été contractualisées auprès de 33 agriculteurs, correspondant au semis de 15 km de haies, 17 km de bandes enherbées et 5 km de bandes bouchons. 14 000 arbres et arbustes ont été plantés sur les seuls départements de la Marne et de l'Aube. S'ajoutent encore les jachères mellifères, le développement de l'agroforesterie, la préservation des chiroptères ou des nichées de busards.

L'impérative protection de l'environnement doit accompagner les installations d'éoliennes et ces deux chiffres sont à noter : dans chaque projet éolien, 25 % du temps est consacré à la biodiversité, et cette biodiversité représente 15 % du coût des études terrain.

**Vincent Gomart**

## Des agriculteurs impliqués

Concerné par l'implantation des éoliennes puisque six mâts s'érigent dans ses champs vitryats, Thierry Goudot a témoigné de l'implication active des agriculteurs en faveur de la biodiversité et de ce qu'il remarque au quotidien. « *Sur mon secteur par exemple, l'équivalent de 500 mètres de "bouchons champenois" ont été plantés. Ils offrent une rupture de vue dans le paysage et constituent surtout des points de repère pour les oiseaux et gibiers. Ces espaces leur permettent de se protéger du vent, des intempéries et de se nourrir* ». Autre remarque : « *j'ai constaté l'impact nul des six éoliennes sur les oiseaux, qui picorent tranquillement dans les champs en bordure. Je peux aussi vous montrer des nids installés à 100 mètres des mâts* ».

## Des synergies en Symbiose

Benoît Collard est le secrétaire général de l'association « *Symbiose – pour des paysages de biodiversité* », créée en 2012 et qui rassemble les acteurs de Champagne-Ardenne pour la gestion de la biodiversité (chercheurs, agriculteurs, chasseurs, apiculteurs, naturalistes, techniciens, financeurs…).

L'association engage des réflexions et actions contribuant notamment à mettre en cohérence les réglementations environnementales avec les réalités du territoire. Elle allie dans ses actions les espaces naturels, cultivés et urbanisés. Son comité directeur est composé des organisations qui œuvrent à la préservation de la biodiversité : Réseau biodiversité pour les abeilles, Fédération départementale (et régionale) des structures d'exploitation agricole, Fédération régionale des chasseurs, Chambre régionale d'agriculture, Adasea, Syndicat général des vignerons de la Champagne, Fédération des coopératives agricoles, Jeunes Agriculteurs.

Pour Symbiose comme pour son partenaire le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) Sud- Champagne, dirigé par Stéphane Bellenoue, les objectifs sont « *d'accompagner au mieux les acteurs des projets, de partager et d'exploiter les expériences de terrain de chacun* ». Ceci dans un esprit d'ouverture et d'échanges. Les activités des CPIE se déclinent en trois volets : chercher (études d'écologie appliquées et recherches fondamentales), développer (assemblage de compétences locales pour préserver et promouvoir l'environnement) et transmettre (animation, encadrement et suivi pédagogique d'opérations concernant la biodiversité et le patrimoine humain).

Crédit : DR

Les intervenants ont parlé énergie éolienne et biodiversité, le 20 mai à Huiron.